

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Au Service Jeunesse (Locaux Péricolaire) :

Lundi et Jeudi de 8h30 à 12h (**Fermé l'après-midi**)

Mardi/ Mercredi/ Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Sur le Portail Familles (Si vous avez un compte)

Validation des inscriptions après paiement.

Le dossier d'inscription doit comporter les pièces suivantes :

- Pour tous les inscrits : Attestation d'assurance 2025

Pour une 1ère inscription :

- Fiche d'urgence dûment complétée "recto / verso et signée"
A télécharger sur : <https://www.mairie-de-bury.fr/>
- Une photo de votre enfant
- Photocopie du carnet de vaccination
- N° Allocataire CAF (ou si non Allocataire, fournir l'Avis d'imposition 2024 - Revenus 2023)

TARIFS

Repas Cantine : 3.20 € + 1.20 € soit 4.50 € le repas.

Inscriptions "Repas (les jours d'école)" - au plus tard la veille avant 9h.

Repas Accueil de Loisirs et Mercredis : 3.30 € Bury et 3.40 € Extérieurs.

Inscriptions "Repas Mercredi", au plus tard le lundi avant 9h.

Péricolaire / Péricentre : Forfait Matin ou Soir

= Prix de l'Accueil de Loisirs / 3.25 (selon le barème CAF)

Mercredi Loisirs : Tarif à la journée. (selon le barème CAF)

Accueil de Loisirs : Tarif à la semaine (selon le barème CAF)

+ Péricentre en supplément

BAREME CAF	Accueil de Loisirs : INSCRIPTIONS A LA SEMAINE (selon le barème CAF) Prix par jour par enfant		
	Ressources Mensuelles (RM)		
Composition de la famille	Inférieures ou égales à 550 euros	De 551 euros à 3 200 euros	Supérieures à 3 200 euros
	1 enfant	1.54	0.30 % des RM par jour
2 enfants	1.44	0.28 % des RM par jour	9.00
3 enfants	1.33	0.26 % des RM par jour	8.40
4 enfants et plus	1.23	0.24 % des RM par jour	7.70

Calcul du tarif : ressources avant abattements divisé par 12 et multiplié par le coefficient d'enfants à charge.



PARTENAIRES
DE L'ACCUEIL
DE LOISIRS

Conception, mise en page et impression : Service Jeunesse "Mairie de Bury"



INSCRIPTIONS

SERVICE JEUNESSE BURY

RENTREE 2025 / 2026

Inscriptions :

A partir du Mercredi 20 Août 2025

- au bureau
- ou sur le Portail Familles

Tous les enfants doivent être réinscrits en début d'année.



Cantine



Péricolaire



Mercredis et
Accueil de Loisirs

CONTACT



09 78 80 39 10



courriel : service.jeunesse@mairie-bury.fr
site : mairie-de-bury.fr

Service Jeunesse Bury (Entrée face à l'église) - 52, Rue Emile Zola - 60250 BURY
Fermé le Lundi et le Jeudi (l'après-midi)

FERMETURE DU SERVICE JEUNESSE : Le bureau sera fermé du 07 Juillet au 19 Août 2025 inclus.



INSCRIPTIONS PORTAIL FAMILLES :
Au plus tard le Jeudi avant 9h, pour la semaine

CANTINE (Entrée face à l'église)



Inscriptions ou Annulations au bureau :

- Repas "Cantine" au plus tard la veille avant 9h
- Repas "Mercredi", au plus tard le Lundi avant 9h.

Tarifs Repas (les jours d'école)
3.30 € + 1.20 € soit 4.50 € le repas.
(Paiement à l'avance à l'inscription)

IMPORTANT :

En cas de repas non annulé, vous pourrez venir chercher le repas à la cantine (n'oubliez pas de prévenir le Service Jeunesse).

PERISCOLAIRE (Entrée face à l'église)

- Matin : de 7h à 8h*
(*Départ vers les écoles)
- Soir : de 16h30 à 18h45

Prévoir un goûter pour le soir.

**(Paiement à terme échu
le mois suivant)**



MERCREDIS LOISIRS "Inscriptions à la journée"

Les Mercredis fonctionnent de Septembre à Juin.
(Fermé Mercredi 1er Juillet 2026).

Inscriptions, au plus tard le Lundi avant 9h.



ACCUEILS DE LOISIRS "Inscriptions à la semaine"

Fonctionne durant les vacances scolaires jusqu'au 07 Août 2026.
Fermé durant les vacances de Noël.

Voir dates d'inscriptions (environ 3 semaines avant chaque période) :
<https://www.mairie-de-bury.fr/>

INFOS PRATIQUES

2 LIEUX D'ACCUEIL

- 3/ 5 ans (Locaux Périscolaire),
au 52, Rue Emile Zola
+ Péricentre pour tous les enfants
- 6/ 12 ans - Accueil "Ecole Bury Centre
- 3ème cour"

**Prévoir un goûter pour le matin
et l'après-midi.**

HORAIRES D'OUVERTURE

- de 7h à 8h30 (Péricentre)
- A la journée avec ou sans cantine
- de 8h30 à 12h
(arrivée entre 8h30 et 9h)
- et de 13h30 à 17h
(arrivée entre 13h30 et 14h)
- de 17h à 18h45 (Péricentre)